



ORGANISATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
INTERNATIONAL ORGANIZATION OF ECONOMIC DEVELOPMENT

OIDE - IOED



ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE DE DROIT PUBLIC
INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATION OF PUBLIC LAW



ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE DE DROIT PUBLIC (OIG)
Art.2, paragraphe (I), Conv. du 23 Mai 1969 reconnue par les Nations Unies
(Art. 1, Section (J) article 57 & 63 de la charte des Nations Unies
Conv. du 21 Novembre 1947, Res 179),

Mission permanente de l'OIDE auprès des États

N° ID : Agrément

UNITÉ MONÉTAIRE INTERNATIONALE DE
DÉDOUANEMENT SPÉCIAL DES DEVICES

CODE:OIDE/IOED/2021/ICJ/EUROP

Réseau Universel de Certification
et de Notation de Confiance

N° ID : AGRÉMENT

Ref:ICJ/OIDE/FMDG-LKL

<https://www.icj-icc.org>

Une fois connecté,

UTRCN.CONNECT.ICJGLOBAL

[Cliquez](#)

Sur le lien ci-dessous :

[Official Departments](#)
UNTCN-CONNECT

**L'OIDE, est une organisation financière mondiale
au service de tous les pays,**

Bureau du siège social de l'OIDE
Abidjan, Rep. Cote d'Ivoire
Avenue Lamblin, Tour NSIA BANK
Tel (225) 01 01 27 62 62
Fax (225) 27 20 31 25 71
Site web: [http //www.ioed-gouv.org](http://www.ioed-gouv.org)
E-mail : info@ioed-gouv.org



Site Web: www.ioed-gouv.org, e-mail: info@ioed-gouv.org

Organisation intergouvernementale de droit public (OI),

Voir les copies des ACCORDS DE SIÈGE conclus avec plusieurs pays souverains à
l'adresse suivante: <http://www.ioed-gouv.org/BOOK/SIEGE/mobile/index.html#p=9>



ORGANISATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
INTERNATIONAL ORGANIZATION OF ECONOMIC DEVELOPMENT

OIDE - IOED



ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE DE DROIT PUBLIC
INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATION OF PUBLIC LAW



ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE DE DROIT PUBLIC (OIG)
Art.2, paragraphe (I), Conv. du 23 Mai 1969 reconnue par les Nations Unies
(Art. 1, Section (J) article 57 & 63 de la charte des Nations Unies
Conv. du 21 Novembre 1947, Res 179),

AGRÉMENT : N°.....

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE :.....

NUMÉRO DE COMPTE CONTRIBUTABLE

N° CC :

NUMÉRO DE REGISTRE DU COMMERCE

N°:



Site Web: www.ioed-gouv.org, e-mail: info@ioed-gouv.org

Organisation intergouvernementale de droit public (OI),

Voir les copies des ACCORDS DE SIÈGE conclus avec plusieurs pays souverains à
l'adresse suivante: <http://www.ioed-gouv.org/BOOK/SIEGE/mobile/index.htmlp=9>



ORGANISATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
INTERNATIONAL ORGANIZATION OF ECONOMIC DEVELOPMENT

OIDE - IOED



ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE DE DROIT PUBLIC
INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATION OF PUBLIC LAW



ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE DE DROIT PUBLIC (OIG)
Art.2, paragraphe (I), Conv. du 23 Mai 1969 reconnue par les Nations Unies
(Art. 1, Section (J) article 57 & 63 de la charte des Nations Unies
Conv. du 21 Novembre 1947, Res 179),

Procès-verbal (PV) de délibération

Conformément au Procès-verbal de l'ORDONNANCE : N°00163 émise par l'Organisation Internationale de Développement Économique (OIDE), en vertu de la *Directive n° 0023* sur les marchés de services et les marchés d'infrastructures publiques et privées approuvée par la commission d'adjudication des marchés de services et d'infrastructures publiques et privées (CAMSIP), portant: agrément prioritaire attribué à l'entreprise de M. - Raison sociale : , Numéro de RC : , Registre N° Numéro de Compte Contribuable : N° CC : Boîte Postale : 04 BP Cel : , Sièges social : République de

OFFRANT LES SERVICES CI-APRÈS :

-
-
-
-
-
-

Après évaluation des conditions administratives et techniques d'éligibilité à l'octroi de L'Agrément prioritaire, dont :

Liste du personnel d'encadrement pour l'exécution des Travaux

Nom et Prénoms	Fonction	Nationalité	Années d'expérience

D'une part,

et

D'autre part ,

après avoir vérifié la localisation de l'entreprise (voir carte géo localisation ci-dessous jointe),



Site Web: www.ioed-gouv.org, e-mail: info@ioed-gouv.org

Organisation intergouvernementale de droit public (OI),

Voir les copies des ACCORDS DE SIÈGE conclus avec plusieurs pays souverains à l'adresse suivante: <http://www.ioed-gouv.org/BOOK/SIEGE/mobile/index.htmlp=9>



ORGANISATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
INTERNATIONAL ORGANIZATION OF ECONOMIC DEVELOPMENT

OIDE - IOED

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE DE DROIT PUBLIC
INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATION OF PUBLIC LAW



ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE DE DROIT PUBLIC (OIG)
Art.2, paragraphe (I), Conv. du 23 Mai 1969 reconnue par les Nations Unies
(Art. 1, Section (J) article 57 & 63 de la charte des Nations Unies
Conv. du 21 Novembre 1947, Res 179),

LOCALISATION DE L'ATELIER DE ----

Photographie des machines de ----

- Vu :

- *la charte des Nations Unies*
- *l'article 38 du statut de la Cour International de Justice (CIJ) de la Haye*
- *la Convention du 21 Novembre 1947 relative aux privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies*
- *la Convention de Vienne du 18 Avril 1961 sur les relations diplomatiques*
- *celle du 24 Avril 1963 sur les relations consulaires*
- *celle du 23 Mai 1969 sur le droit des traités*
- *et celle du 14 Mars 1975 relative à la représentation des États dans leurs relations avec les organisations internationales (OI) et les protocoles additionnels de Genève de 1977 et la Convention européenne du 24 Avril 1986*

qui régissent les activités de l'OIDE et ses relations avec les États membres des Nations Unies,

- **CONSIDÉRANT**, l'acte constitutif de l'OIDE (accord de siège), conclu avec les États, qui consacre son existence légale

- **CONSIDÉRANT**, les procès-verbaux du Conseil d'Administration donnant les pleins pouvoirs à son Président Exécutif mondial, S.E KOFFI LAOURE LOUIS



Site Web: www.ioed-gouv.org, e-mail: info@ioed-gouv.org

Organisation intergouvernementale de droit public (OI),

Voir les copies des ACCORDS DE SIÈGE conclus avec plusieurs pays souverains à l'adresse suivante: <http://www.ioed-gouv.org/BOOK/SIEGE/mobile/index.htmlp=9>



ORGANISATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
INTERNATIONAL ORGANIZATION OF ECONOMIC DEVELOPMENT

OIDE - IOED



ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE DE DROIT PUBLIC
INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATION OF PUBLIC LAW



ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE DE DROIT PUBLIC (OIG)
Art.2, paragraphe (I), Conv. du 23 Mai 1969 reconnue par les Nations Unies
(Art. 1, Section (J) article 57 & 63 de la charte des Nations Unies
Conv. du 21 Novembre 1947, Res 179),

- **CONSIDÉRANT**, les traités internationaux (**acte spécial de la volonté des États**), ratifiés par les États membres des Nations Unies, et la Convention de Vienne du 18 Avril 1961 sur les relations diplomatiques et consulaires régissant les relations entre les États membres de l'ONU,

- **Vu**, les pièces du dossier de demande d'AGREMENT PRIORITAIRE fournies à l'OIDE par l'entreprise :--
---, jouissant pleinement des qualités nécessaires requises par la **Directive N°0023 relative au Marché public et de prestation de service de l'OIDE**

- **Vu : la Déclaration sous serment de l'entreprise bénéficiaire ci-dessous :**

Nous société, déclarons solennellement sous serment, qu'à travers notre expérience et la qualité de nos services, nous nous engageons à répondre avec diligence à toutes les demandes de **l'Organisation Internationale de Développement Économique (OIDE) et des Nations Unies**, conformément à leur cahier de charge technique (CCT)

- **Vu le rapport ci-dessous :**

L'Organisation Internationale de Développement Économique (OIDE),

ORDONNE ET ATTRIBUE

L'agrément prioritaire N° à l'entreprise : conformément à la **Directive n° 0023** au marché de prestation de service, de livraison courante de biens et autres besoins inhérents au bon fonctionnement et au bon déroulement des activités de l'OIDE en Cote d'Ivoire et dans les pays membres coopérants de l'OIDE approuvée par la Commission d'Adjudication des marchés de service (CAMSIP), en vue de sa participation à la réalisation de tous les travaux de --- accordés à

VALIDITÉ : le présent agrément a une validité de trois (03) ans à compter de sa date de signature renouvelable par tacite reconduction.

PIÈCES JOINTES :

Copie du dossier de base de l'agrément prioritaire

POUR L'OIDE
S.E KOFFI LAOURE LOUIS
CODE :PIN
PRESIDENT EXECUTIF MONDIAL






Site Web: www.ioed-gouv.org, e-mail: info@ioed-gouv.org

Organisation intergouvernementale de droit public (OI),

Voir les copies des ACCORDS DE SIÈGE conclus avec plusieurs pays souverains à l'adresse suivante: <http://www.ioed-gouv.org/BOOK/SIEGE/mobile/index.htmlp=9>